

ÉTÉ
2026

Projet photovoltaïque d'Esclavelles

Bulletin d'information n°1

Ce bulletin d'information vise à partager avec vous les avancées du projet photovoltaïque d'Esclavelles

Un projet photovoltaïque sur une carrière abandonnée

Un projet photovoltaïque est en cours de développement sur la commune d'Esclavelles, le long de la départementale D928, sur des terrains ayant abrité auparavant une carrière et des dépôts divers, issus de matériaux du BTP. Depuis environ 10 ans, les terrains sont à l'abandon, en friche.

Il s'agit d'un lieu idéal pour une installation photovoltaïque car c'est un site dégradé, qui n'a pas de vocation agricole ou forestière.

L'État privilégie ces sites dégradés pour les installations solaires (décharges, friches industrielles, anciens parkings, etc.).



4.2 MWc

Puissance projetée
en mégawatt



1600

Foyers
alimentés par an



3,12 ha

Surface
étudiée

Les étapes du projet

1995

Début
d'exploitation
de la carrière

2015

Fin
d'exploitation
de la carrière

2024

Premiers
contacts sur le
territoire

2025-2026

Études
écologiques,
techniques et
paysagères,
concertation

Fin 2026*

Dépôt du permis
de construire

2027*

Instruction du
permis de construire
& enquête publique

Fin 2027*

Obtention
du permis de
construire

2028*

Début des
travaux

2029*

Mise en service
de la centrale
pour 40 ans

Etudes et sensibilités **environnementales** **et paysagères**

➤ Un projet respectueux de la faune et de la flore locales

Pour garantir une bonne intégration du projet dans son environnement, Enoé s'appuie sur des bureaux d'études indépendants. Ils réalisent les études nécessaires pour bien comprendre le territoire : faune et flore, paysage, règles d'urbanisme, etc.

➤ Milieu naturel

L'étude d'impact environnementale, lancée au printemps 2025, dure 1 an et demi et permet d'identifier l'ensemble des sensibilités du site. Elle s'inscrit en Normandie, une région qui accueille une grande diversité d'espèces animales et végétales liées aux paysages agricoles, bocagers et aux zones humides.

➤ Milieu paysager

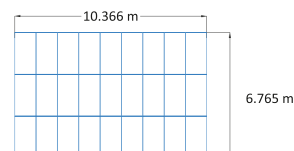
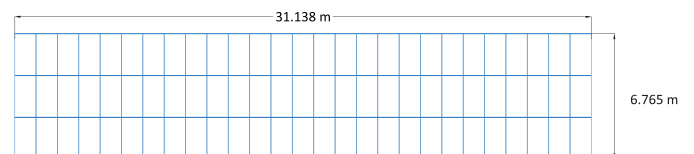
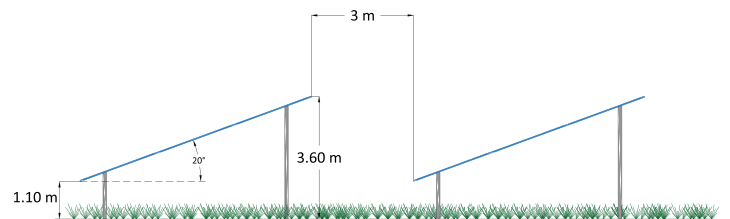
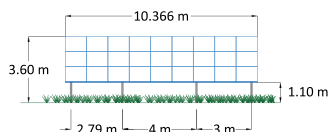
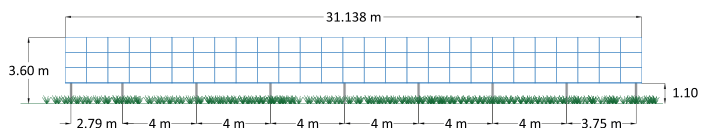
Le volet paysager analyse le paysage autour du projet : vues éventuelles depuis la route et les habitations, prise en compte du patrimoine à proximité et intégration dans le paysage environnant. Le projet s'appuiera sur les caractéristiques locales (bocages, haies existantes) et est pensé en harmonie avec le paysage existant.

➤ Milieu physique et humain

L'étude des milieux physique et humain analyse le territoire et ses habitants, ainsi que les caractéristiques du site : relief, eau, climat, risques éventuels...

➤ Disposition des panneaux photovoltaïques

Les panneaux photovoltaïques sont orientés vers le sud avec une inclinaison de 20°. Le point le plus bas se situe à 1,10 mètre du sol, tandis que le point le plus haut atteint 3,6 mètres. Chaque rangée de panneaux est espacée d'au moins 3 mètres. Ces différents éléments permettent d'offrir à la végétation sous-jacente un ombrage plus diffus et moins dégradant pour les milieux, ce qui est bénéfique pour les pelouses et prairies calcicoles présentes sur le site.



Raccordement

Le réseau électrique sera entièrement enterré, sans création de nouvelles lignes aériennes, garantissant ainsi une intégration optimale et minimisant l'impact visuel sur l'environnement.

Pourquoi développer la filière photovoltaïque ?

➤ Neutralité carbone en 2050 et filière photovoltaïque

Le rapport du Réseau de Transport d'Électricité (RTE) d'octobre 2021 sur les futurs énergétiques à l'horizon 2050 souligne qu'atteindre la neutralité carbone nécessite de réduire significativement notre consommation d'énergie, presque de moitié. Cependant, la production d'énergie électrique devra augmenter pour permettre l'électrification des usages, tels que le parc automobile. Ce besoin est renforcé par la fermeture progressive, au cours des prochaines décennies, de plusieurs réacteurs nucléaires arrivant en fin de vie. De ce fait, le développement des énergies renouvelables et la construction de réacteurs nucléaires de nouvelle génération constituent des leviers déterminants pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, en complément d'une démarche essentielle de sobriété énergétique.

➤ Aspects Techniques et Sécurité

Santé

Une installation photovoltaïque ne présente pas de risque pour la santé. Le champ électromagnétique créé est plus faible que celui des réseaux électriques présents sur tout le territoire.

Bruit

Une installation n'émet pas de bruit. Seuls les postes de transformation créent de légers ronronnements, imperceptibles à plus de quelques mètres.

Risque incendie

Le projet a été conçu en concertation avec le SDIS qui a émis un certain nombre de préconisations, qui ont été prises en compte dans le cadre de l'élaboration du projet.

➤ Programmation pluriannuelle de l'énergie

Elle fixe les orientations pour les filières énergétiques qui composeront le mix énergétique de demain.

Pour le photovoltaïque, elle prévoit une puissance installée de 39,5 GWc d'ici 2028, soit plus du double de la capacité actuelle de 17 GWc.

Programmation

Adoptée en avril 2020, la programmation pluriannuelle de l'énergie inscrit la France dans cette trajectoire de neutralité carbone pour 2050



Anticiper le démantèlement de l'installation et son recyclage

À la fin de l'exploitation de l'installation photovoltaïque, Enoé démantèlera l'ensemble de l'installation (démontage des tables de support y compris les pieux, retrait des locaux techniques, démontage et évacuation des câbles, démontage de la clôture périphérique, remise en état du terrain).

Les matériaux et déchets (hors modules) seront expédiés vers les filiales de recyclage spécialisées et légalement autorisées (réemploi, recyclage, régénération et incinération avec récupération d'énergie, etc).

► Un recyclage assuré par SOREN

La collecte et le recyclage des panneaux photovoltaïques sont assurés par l'éco-organisme SOREN. Celui-ci est missionné par l'État pour s'assurer de l'application du cadre réglementaire qui impose aux producteurs la prise en charge de la gestion de ces déchets.

> 94%

C'est le taux moyen de valorisation d'un panneau photovoltaïque

soren

SOREN consacre au minimum 1% du montant des éco-participations perçues à la recherche et au développement de solutions innovantes, respectueuses de l'environnement et créatrices de valeur.

Qui sommes nous ?

Producteur d'énergies renouvelables, Enoé maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur, **de la conception à l'exploitation d'installations photovoltaïques**. Ses solutions en énergie solaire (centrales agrivoltaïques, au sol, sur toitures et ombrières) participent à la transition énergétique et à la décarbonation des activités des collectivités, entreprises et exploitations agricoles. Sa filiale Hynoé est active sur les projets d'hydrogène renouvelable qui émergent dans les territoires.



170
Collaborateurs



190 MWc
en développement en France



en Normandie

Enoé développe 4 projets sol
et 1 projet en agrivoltaïsme



Contact

Louise VERGNEAU
Cheffe de projets photovoltaïques
louise.vergneau@enoe-energie.fr

www.enoe-energie.fr

enocé.